



## Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1<sup>er</sup> étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19  
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr)

N° 03 - Roissy - Janvier 2010

# RECONSTRUIRE LE CCE SUR DES BASES SOLIDES !

Tous les salariés de la Compagnie peuvent aujourd'hui consulter la synthèse de l'expertise des comptes du CCE dans le numéro spécial de PANORAMAG en cours de diffusion.

Cette expertise recèle plusieurs caractéristiques :

- Elle met en exergue des éléments d'importance inégale qui ne permettent pas facilement d'appréhender la situation précise du CCE.
- Elle pointe des irrégularités préoccupantes.
- Elle permet d'ores et déjà de prendre des dispositions immédiates.

Enfin, nous devons penser aux salariés du CCE qui travaillent dans la tourmente et l'inquiétude. C'est plutôt leur emploi et le devenir de notre CCE qui devraient occuper les esprits. A l'inverse, la guerre de tranchées a bel et bien commencé et les interviews, justifications, démentis se succèdent pour alimenter une presse en recherche d'émotion. La CGT a décidé de ne pas y participer.

Pour la CGT et l'UGICT-CGT, deux préoccupations d'urgence dominent dans un premier temps :

- Envoyer un signal fort aux salariés des CE et du CCE sur la pérennité de leur emploi.
- Assurer la continuité de l'exploitation pour que les salariés d'Air France et leurs familles puissent continuer à bénéficier des activités sociales et culturelles dans les meilleures conditions.

La session du 21 janvier 2010 devra mettre en place un nouveau Bureau du CCE pour l'année à venir. **Le bureau provisoire a achevé sa mission puisque l'audit est maintenant terminé.** Ceci doit être l'occasion de mettre en place une nouvelle équipe.

.../...

La CGT et l'UGICT-CGT proposent aux organisations syndicales, souhaitant participer à la reconstruction du CCE, de se réunir rapidement pour fixer à ce nouveau bureau quelques principes fondamentaux :

- **Saisir des juristes compétents sur les irrégularités commises ;**
- **Sur la base du grenelle des activités sociales proposé par la CGT, tracer les grandes lignes d'un plan d'action partagé par le plus grand nombre d'organisations syndicales représentatives pour élaborer une feuille de route portée à la connaissance de tous les salariés ;**
- S'assurer du concours d'un professionnel de la gestion travaillant sous le contrôle politique des élus de la Session du CCE ;
- Se donner les moyens d'assurer la continuité de la comptabilité et arrêter au plus vite les comptes 2009 pour y voir clair ;
- Restaurer une informatique performante prenant en compte les besoins réels des salariés ;
- Redéfinir les modes de fonctionnement concernant les élus pour aboutir à une transparence totale ;
- Prévoir une expertise annuelle diligentée conjointement par le Secrétaire Général du CCE et l'employeur en vue de faire un point régulier de la sincérité des comptes.

**La situation justifie pleinement que toutes les organisations syndicales fassent fi de leurs divergences afin de donner la priorité à la reconstruction de notre CCE sur des bases assainies.**

**Tous les syndicats doivent œuvrer  
à la rénovation de cet outil au service  
de l'ensemble des salariés et retraités Air France.**